



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers : 27  
En exercice : 27  
Présents : 19  
Votants : 21

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en sous Préfecture  
Le 25 10 2022  
Et publication ou notification  
Du 25 10 2022

N°DEL 2022\_08\_105\_6

L'an deux mil vingt-deux, le vingt octobre,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 13 octobre 2022

**Objet : FINANCES**

Attribution d'une subvention à l'office central de la coopération à l'école (OCCE) du Var

**Présents :**

Bernard JOBERT	Brigitte RINAUDO PINEAU
René CARANDANTE	Marie-Paule MAUDUIT
Catherine HURAUT	Jacques BUTTARD
Yves NONJARRET	Pierre MONETON
Stéphanie MECHIN	Laurence GIORGINI
Jean-Michel VIGNAT	Matthieu TAROT
Linda TRIBET	Adama LACLAVERIE
Robert DALMASSO	Michaël REBOTIER
Michèle CAPDEVIELLE	Catherine BRUNETTO
Gabrielle DALMAS	

**Pouvoirs :**

Chloé DE BROUWER donne procuration à Linda TRIBET  
Bernard BRUNEL donne procuration à Catherine BRUNETTO

**Absents excusés :**

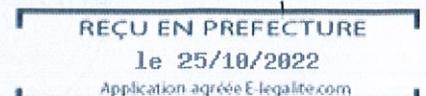
Angelo MURA  
Chantal MALFAIT  
Thierry DOMENACH  
Julie HIVERT  
Marie-Françoise CASADEI  
Roger OLIVIER

**Secrétaire de séance :**

Madame Linda TRIBET



Conseil Municipal du 20 octobre 2022  
N° DEL 2022\_08\_105\_6



Madame Linda Tribet, adjointe aux affaires scolaires expose au conseil municipal :  
Le poste de psychologue scolaire qui couvre le secteur composé des communes de La Croix Valmer, Cavalaire Sur Mer, le Rayol Canadel et le Lavandou nécessite l'utilisation de matériel psychométrique indispensable à la passation des bilans cognitifs requis dans l'examen psychologique des enfants pris en charge par le réseau d'aide aux enfants en difficultés (RASED).

Aussi, dans le cadre du RASED intervenant au sein des écoles de la commune, il est proposé l'octroi d'un budget exceptionnel à allouer à Madame Delal BENSEKHA psychologue scolaire pour permettre la passation de tests indispensables au diagnostic de certains élèves.

Le rectorat participe à hauteur de 600 € pour soutenir cette indispensable acquisition.  
Le financement de ces tests étant onéreux, une répartition au prorata du nombre d'élèves par commune est proposée pour l'achat du test WPPSI IV dédié aux enfants de moins de 6 ans, composé d'un matériel complet et de corrections illimitées durant cinq ans.

L'association départementale OCCE gérant les coopératives scolaires se propose d'être le support financier nécessaire à la réception des différentes subventions

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-29 ;

Vu la demande de l'inspection de l'éducation nationale ;

Considérant que la commune souhaite s'inscrire dans ce dispositif dans le cadre de son action éducative en direction des enfants ;

Vu la répartition de la demande de participation aux communes bénéficiaires de ce dispositif ;

Communes concernées	Nbre d'élèves de maternelle	Participation au Prorata	TARIF 1 807,14 - 600 (Rectorat) soit 1 207,14 €
LA CROIX VALMER	102	25,00%	301,79
LE RAYOL	18	4,00%	48,28
LE LAVANDOU	123	30,00%	362,14
CAVALAIRE	170	41,00%	494,93
TOTAL ELEVES	413	100,00%	1207,14

Considérant que les crédits sont prévus au budget principal de la commune ;

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante :

- D'allouer une subvention de 302 € à l'OCCE du Var.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

**Approuve la proposition qui lui a été faite,**

**à l'unanimité**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Bernard JOBERT.



Le Maire,  
certifie que le présent document  
a été affiché en Mairie le,

25 OCT. 2022

Le Maire

La Secrétaire de séance,  
Linda TRIBET

Conseil Municipal du 29 octobre 2022  
N° DEL 2022\_08\_105\_6



REÇU EN PREFECTURE  
le 25/10/2022

Application agréée E-legalite.com



**ACADÉMIE  
DE NICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Inspection de l'Éducation nationale  
Circonscription de COGOLIN

Affaire suivie par : S. ADAM  
Tél : 04 94 54 77 11  
Mél : [ien-cogolin@ac-nice.fr](mailto:ien-cogolin@ac-nice.fr)

4, Traverse buissonnière  
83310 COGOLIN

**Inspection de l'Éducation nationale  
Circonscription de COGOLIN**

COGOLIN, le 17 juin 2022

L'Inspectrice de l'Éducation nationale

à

Monsieur Le Maire  
Commune de La Croix Valmer

Monsieur le Maire,

Le poste de psychologue scolaire qui couvre le secteur composé des communes de La Croix Valmer, Cavalaire Sur Mer, le Rayol et le Lavandou nécessite l'utilisation de matériel psychométrique indispensable à la passation des bilans cognitifs requis pour les dossiers MDPH et dans l'examen psychologique des enfants pris en charge par le réseau d'aide aux enfants en difficultés (RASED).

Aussi, dans le cadre du RASED intervenant au sein des écoles de votre commune, je sollicite l'octroi d'un budget exceptionnel à allouer à Madame Delal BENSEKHA psychologue scolaire exerçant sur votre secteur pour permettre la passation de tests indispensables au diagnostic de certains élèves.

Le rectorat participe à hauteur de 600 euros pour soutenir cette indispensable acquisition. Le financement de ces tests étant onéreux, une répartition au prorata du nombre d'élèves par commune est proposée pour l'achat du test WPPSI IV dédié aux enfants de moins de 6 ans, composé d'un matériel complet et de corrections illimitées durant cinq ans dont vous trouverez en annexe de cette lettre le détail de la répartition de la somme au prorata du nombre d'élèves par communes accompagné d'un devis.

L'association départementale OCCE gérant les coopératives scolaires se propose d'être le support financier nécessaire à la réception des différentes subventions et qu'elle réglerait à Pearsonclinical la facture. Le matériel WPPSI IV peut être commandé sur internet sur Pearsonclinical.

Madame Delal BENSEKHA psychologue scolaire se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires : [delal.bensekha@ac-nice.fr](mailto:delal.bensekha@ac-nice.fr)

Je tiens à vous remercier très vivement pour votre attention et votre soutien dans le cadre de cette aide auprès des élèves, de leur famille et des équipes les accompagnant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Sandrine ADAM

REÇU EN PREFECTURE  
Le 25/10/2022  
Application agréée E-legalite.com

Matériel minimal urgent 2022-2023	Coût	Quantité
WPPSI-IV Mallette + Abonnement 5 ans un utilise Pour les enfants de moins de 6 ans	1807,14	1
<b>TOTAL</b>	<b>1807,14</b>	

### Calcul au prorata des communes

Description du secteur d'intervention et calcul de la participation au WPPSI  
proportionnellement au nombre d'élèves par commune

Commune	Ecole	Direction	Effectif rentrée 2022
La Croix Valmer	Ecole élémentaire	A. Podevin	155 élèves (7 classes + ULIS)
	Ecole maternelle G. Selliez	N. Lannez	102 élèves (4 classes)
Le Rayol	Ecole primaire Lou Calen	L. Franceschini	39 élèves (2 classes)
Le Lavandou	Ecole élémentaire Legouhy	C. Gourvenec	162 élèves (7 classes)
	Ecole maternelle Legouhy	M. Binois	113 élèves (4 classes)
	Ecole primaire Cavalière	H. Porrès	20 élèves (1 classe)
	Ecole primaire St Clair	N. Pessognelli	42 élèves (2 classes)
Cavalaire	Ecole élémentaire La Roseraie	P. Dalmasso	341 élèves (14 classes)
	Ecole maternelle Le Petit Prince	S. Noublanche	170 élèves (7 classes)
<b>TOTAL</b>			<b>1144 élèves</b>

Communes concernées	Nbre d'élèves de maternelle	Participation au Prorata	TARIF 1 807,14 - 600 (Rectorat) soit 1 207,14 €
LA CROIX VALMER	102	25,00%	<b>301,79</b>
LE RAYOL	18	4,00%	<b>48,28</b>
LE LAVANDOU	123	30,00%	<b>362,14</b>
CAVALAIRE	170	41,00%	<b>494,93</b>
<b>TOTAL ELEVES</b>	<b>413</b>	<b>100,00%</b>	<b>1207,14</b>

REÇU EN PREFECTURE  
le 25/10/2022

Application agréée E-legalite.com



DEVIS  
Paris, le 25/3/2022

Adresse de Livraison

Adresse de Facturation

Contact BELAL BENSEKHA

Contact  
Numéro Intracom FR38218300481  
SIRET 21830048100015

Informations et références

Numéro du devis 505409

Numéro du Compte S100219

Nom du devis DEVIS WPPSI-IV

Description 43350634

Ce devis est valable pour une commande ferme avant le : 25/05/2022

Code du produit	Produit	Quantité	Prix unitaire HT	Prix total HT	Taux de TVA	Montant taxes
18700031	WPPSI IV MALLETTE + ABONNEMENT 5 ANS UN UTILISA	1,00	1 496,00 €	1 496,00 €	20,00	299,20 €

Forfait frais d'expédition et de port HT 9,95 €  
Taxes frais d'expédition et de port 1,99 €  
Forfait frais d'expédition et de port TTC 11,94 €

Total Hors Taxes 1 505,95 €  
Montant TVA 301,19 €  
Montant Total TTC 1 807,14 €  
Total à Payer 1 807,14 €

**Important :** Merci de vérifier et modifier si nécessaire les informations de facturation et de livraison.

Pour nous adresser votre commande :  
[www.pearsonclinical.fr/envoyer\\_commande](http://www.pearsonclinical.fr/envoyer_commande)

PEARSON France, ECPA S.A.S. AU CAPITAL DE 475 917,68 €  
régie par les articles 118 à 152 de la loi sur les Sociétés  
Commerciales  
SIRET 682 019 278 00089 - APE 5811Z  
RCS Paris 682 019 278  
N° Intracom : FR83682019 278 - N° T.V.A. : BE 879.446.540  
Organisme de Formation N° 11751480275  
2 rue Jean Lantier, CS60721, 75038 Paris Cedex 01  
Téléphone 01 43 62 30 00 - [www.pearsonclinical.fr](http://www.pearsonclinical.fr)

RÈGLEMENT COMPTANT A RÉCEPTION DE FACTURE  
SANS ESCOMPTE PAR CHÈQUE BANCAIRE OU VIREMENT  
POSTAL  
Nos coordonnées bancaires :  
CIC 30066 10914 00020284901 84  
IBAN : FR76 3006 6109 1400 0202 8490 184 - BIC : CMCIFRPP

REÇU EN PREFECTURE

Le 25/10/2022

Application agréée E-legalite.com

75\_PL-083-218300481-20221020-2022\_08\_105